

Recommandations aux auteurs

Journal français d'ophtalmologie

Le *Journal français d'ophtalmologie*, organe officiel de la Société française d'ophtalmologie, publie en langue française (résumés bilingues français/anglais) ou en langue anglaise des articles (éditoriaux, revues générales, articles originaux, notes techniques et cas cliniques) de tous les domaines de l'ophtalmologie.

La soumission se fait exclusivement sur Internet : <http://ees.elsevier.com/jfo/>.

Avant leur publication, les articles sont soumis pour avis au moins à un lecteur français ou étranger qui reste anonyme pour les auteurs. En cas d'acceptation, des modifications peuvent être suggérées par les lecteurs. En cas de refus motivé, le manuscrit est retourné.

En aucun cas le *Journal français d'ophtalmologie* n'est engagé, vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés, avant la décision définitive de la rédaction. Les instructions aux auteurs des articles et des vidéos sont également disponibles sur www.em-consulte.com/revue/jfo

RÈGLES DE PUBLICATION

Tout manuscrit adressé à la revue doit être original, c'est-à-dire qu'en totalité ou dans ses parties essentielles, il ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication préalable ni simultanée à la parution dans la revue.

Les manuscrits sont soumis à un comité de lecture dont l'approbation, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. Le comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.

Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que tacitement ou explicitement – par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, dans quelque langue que ce soit, sans le consentement écrit de l'éditeur.

Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, **les auteurs doivent fournir une autorisation écrite** émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article.

Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises.

Enfin, les articles publiés dans le Journal Français d'Ophtalmologie deviennent propriété de l'éditeur et toute reproduction partielle ou totale (y compris de figures ou de tableaux) ne peut avoir lieu sans son autorisation.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et d'utiliser le système de soumission en ligne Elsevier Editorial System (EES) :

<http://ees.elsevier.com/jfo/>

SOUSSION DES MANUSCRITS

Soumission exclusivement par Internet : <http://ees.elsevier.com/jfo/>

Configuration requise

- Pour PC Windows :

NT4, 2000, XP ;

Internet Explorer 5.5 et suivants ;

Netscape 7 et suivants ;

Firefox 0.9 et suivants ;

Opera 7.51 et suivants ;

Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

- Pour Macintosh :

9.x, OS X ;

Internet Explorer 5.x et suivants ;

Netscape 7 et suivants ;

Firefox 1.0 et suivants ;

Safari 1.0 et suivants ;

Opera 7 et suivants ;

Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word.

Utilisation du système EES en bref

Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne du Journal Français d'Ophtalmologie, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/jfo/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénoms (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).

L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

Des fichiers distincts sont nécessaires pour :

- le *manuscrit* ; résumé et mots clés ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et leurs légendes ; légendes des figures et la déclaration des conflits d'intérêt ;
- le *titre/Auteur/Coordonnées* : avec le titre, le nom des auteurs, leurs affiliations et les coordonnées de l'auteur correspondant.
- les *figures* (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure. Voir également le paragraphe concernant la remise des figures au format électronique.

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : authorsupport@elsevier.com

MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie.

Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception, et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

RUBRIQUES

Les éditoriaux, les revues générales, les articles de formation médicale continue

Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre ce type de manuscrit de s'assurer auprès de la rédaction qu'un manuscrit sur le même sujet n'est pas en cours de publication. Ces articles peuvent être demandés par la rédaction ; dans ce cas, ils n'en seront pas moins soumis à l'avis de lecteurs avant leur éventuelle publication.

Un résumé et une liste de mots-clés rédigés en français et en anglais devront impérativement être fournis pour les revues générales.

Les articles originaux

Ils sont divisés en sections titrées comprenant introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion. Les articles longs sont structurés par des sous-titres brefs (pas de phrase).

L'*introduction* définit le sujet traité, rappelle brièvement ce qui en est connu (des références peuvent être introduites) et le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail. Les verbes sont au présent.

La section *Matériel et méthodes* expose clairement les critères de sélection des malades et des sujets témoins, les compositions de groupes, etc. La méthodologie statistique est présentée. Il n'y a pas de résultats dans cette section. Les verbes sont au passé.

Dans la section *Résultats* sont exposés de façon claire et logique les résultats du travail, y compris négatifs. Si des tableaux sont utilisés, ils ne doivent pas être redondants avec le texte.

L'objectif de la section *Discussion* est d'examiner la validité des résultats. Performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés par rapport à ceux de la littérature. Les leçons à tirer de cette expérience et les solutions à envisager peuvent conclure cette discussion. Un résumé et une liste de mots-clés bilingue (français/anglais) accompagnent les articles originaux. Le résumé doit être structuré, préciser les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions, et insister sur les faits nouveaux. Aucune abréviation ni référence bibliographique n'est introduite.

La soumission de revues de la littérature à propos de cas cliniques isolés est déconseillée dans la rubrique des articles originaux.

Les cas cliniques

Leur publication ne peut être envisagée que si le cas clinique traité apporte des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. Le cas clinique ne dépasse pas huit pages dactylographiées.

Le résumé (français/anglais) ne doit pas être structuré, mais doit préciser l'observation et les conclusions, en insistant sur les faits nouveaux. Aucune abréviation ni référence bibliographique n'est introduite.

L'article intégrera le complément électronique e-JFO : parution du résumé/abstract sur papier et du texte intégral exclusivement sur le site www.e-jfo.fr

La rubrique « Images »

Les clichés photographiques soumis doivent être accompagnés d'une légende, de l'adresse et éventuellement de l'autorisation de reproduire les clichés déjà publiés. La rédaction publiera les meilleures photographies choisies sur la base de leur caractère original ou esthétique (iconographie clinique ou histologique).

La longueur des articles

Une page comprend 25 lignes et 80 signes par ligne (ou 270 mots par page).

Articles originaux : 3500 mots en moyenne, soit 13 pages dactylographiées avec trois tableaux, deux figures et 25 références ; ils ne doivent pas dépasser 21 pages dactylographiées (tableaux, figures et références non compris).

Revue générale : elles ne doivent pas dépasser 25 pages dactylographiées (tableaux, figures, références non compris).

Notes techniques : elles ne doivent pas dépasser deux

pages dactylographiées (tableaux, figures et cinq à 10 références non compris).

Lettres à la Rédaction : elles ne doivent pas dépasser trois pages dactylographiées (deux à cinq références non comprises).

Les auteurs sont priés de se conformer aux règles de présentation définies pour le journal. La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute soumission à l'avis des lecteurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation. Il est conseillé aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES MANUSCRITS

L'article est dactylographié en double interligne (65 signes par ligne sur 25 lignes par page, marge de 2,5 cm sur les quatre côtés de la page y compris la page de titre, le résumé, les remerciements, les références, les tableaux et les légendes des figures).

Les pages sont numérotées consécutivement en commençant par la page de titre.

Chaque partie - page de titre, résumé français, résumé anglais, texte, remerciements, références, tableaux et légendes - doit commencer sur une nouvelle page.

La citation, dans le texte, d'un travail référencé se fait ainsi : nom du premier auteur suivi de « et al. », numéro de la référence entre crochets [], par exemple : Durand et al. [14]. Le nom des auteurs, hors la page de titre, ne doit pas être mentionné dans le texte, ni sur les figures.

Les méthodes statistiques employées (à renvoyer aux travaux de référence) doivent être présentées clairement pour permettre la vérification des résultats rapportés.

Les molécules, médicaments ou non, doivent apparaître sous leur dénomination commune internationale (DCI). Pour les médicaments, le nom commercial est suivi de la mention « ® ».

Présentation de la page de titre

Cette page comprend :

- le titre en français et en anglais : il doit être concis et informatif, ne pas contenir d'abréviation ;
- le titre courant composé de 40 signes (caractères et espaces compris) maximum ;
- les prénoms (en entier) et noms de chaque auteur, le nom de l'institution d'origine du travail ;
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'e-mail et le numéro de télécopie de celui à qui la correspondance relative au manuscrit doit être adressée ;
- la déclaration des conflits d'intérêts (voir paragraphe ci-dessous).

Merci de bien vouloir préciser également si le texte a fait l'objet d'une présentation lors d'un congrès.

Présentation des résumés et des mots-clés

La deuxième et la troisième page contiennent un résumé en français et un résumé en anglais (à inclure pour les articles originaux, les revues générales, les cas cliniques, les planches anatomo-cliniques) de moins de 250 mots (pour les textes structurés et de moins de 150 mots pour les textes non structurés). La traduction anglaise de ce résumé doit être revue par un collègue anglophone.

Les mots-clés doivent être au nombre de trois à dix.

Unités de mesures et abréviations

Les mesures de longueurs, hauteurs, poids et volumes sont celles du système métrique (m, kg, l) ou leurs multiples.

Les températures sont en degrés Celsius (°C), les pressions sanguines en millimètres de mercure (mmHg).

Les mesures hématologiques et biochimiques sont celles du système des unités internationales.

Le terme entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale).

Lorsqu'une autre unité de mesure est utilisée son équivalent selon les critères décrits ci-dessus s'impose.

Déclarations des conflits d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié (elles figurent obligatoirement à la fin de l'article)**.

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : Conflit d'intérêt : aucun.

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C.R.,E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**
E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C.G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A.S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A.D. Aucun conflit d'intérêt

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.

Présentation des remerciements

Ils figurent à la fin de l'article. Ils précisent les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, pour un soutien matériel ou financier.

Présentation des références

Les références complètes sont groupées à la fin de l'article, classées (chiffres arabes) dans l'ordre de citation dans le texte (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs). Elles ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les communications personnelles ou les données non publiées ne figurent pas dans la liste de références mais sont mentionnées entre parenthèses dans le texte. Les thèses ne figurent pas dans la liste des références. Les noms des auteurs sont mentionnés jusqu'à six ; au-delà, utiliser la mention « et al. ».

Exemples des références :

Articles de périodique :

[1] Freeman WR, Lerner CW, Mines JA, Lash RS, Nadel AJ, Starr MB et al. A prospective study of the ophthalmologic findings in the acquired immune deficiency syndrome. *Am J Ophthalmol* 1984;97:133-42.

Supplément d'un périodique :

[1] Frumin AM, Nussbaum J, Esposito M. Functional asplenia: demonstration of splenic activity by bone marrow scan. *Blood* 1979;54(Suppl 1):26-32.

Livre :

[1] Eisen HN. *Immunology: an introduction to molecular and cellular principles of the immune response*. 5th ed. New York: Harper and Row; 1974.

Chapitre d'un livre :

[1] Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading microorganisms. In: Sodeman WA Jr, Sodeman WA, editors. *Pathologic physiology: mechanisms of disease*. Philadelphia: WB Saunders; 1974. p. 457-72.

Publication de comptes rendus de congrès :

[1] DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC compatible donor. In: White HJ, Smith R, editors. *MEDINFO 92. Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology*; 1974 Sep 6-10; Geneva, Switzerland. Amsterdam: North Holland; 1974. p. 44-6.

Articles sous presse :

Ils sont cités selon les exemples ci-dessus, suivis de la mention : sous presse, année de publication.

Présentation des tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une feuille séparée.

Chaque tableau doit correspondre à un appel dans le texte. Ils sont numérotés (chiffres arabes) dans l'ordre de leur première citation dans le texte.

Ils ne doivent pas être remis sous forme de photographies. Un titre figure au-dessus du tableau.

Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Les notes sont appelées par des lettres, par ordre alphabétique, placées en exposant : a, b, c.

L'utilisation de tramés dans les tableaux est proscrite.

L'utilisation de trop nombreux tableaux entraîne des difficultés de mise en page.

Présentation des figures, des illustrations et de leurs légendes

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés à raison d'un fichier par figure.

Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : http://france.elsevier.com/html/index.cfm?act=inc&page=pages/author_artworks_instructions_vf.html. Les photographies de microscopie doivent comporter une échelle. Chaque illustration doit être fournie au format numérique (JPG, TIFF ou EPS, 300 dpi minimum, sur une largeur de 85 mm). Les figures en couleur doivent être en mode CMJN (cyan magenta jaune noir) et non pas RVB.

Dans tous les cas, l'orientation des figures doit être clairement indiquée.

Chaque graphique (histogrammes, courbes schémas...) doit être fourni en format numérique (JPG, TIFF ou EPS, 600 dpi minimum, largeur minimale = 10 cm). Attention : évitez l'emploi des logiciels bureautiques (Powerpoint, Paint Brush, Excel, MacDrawPro...).

Illustrations et graphiques doivent tous être dénommés « figures ». Toutes les figures sont appelées et numérotées (chiffre arabe) dans leur ordre d'apparition dans le texte (ex. : figure 1, figures 2 et 3...).

Les lettres, chiffres ou symboles sont clairs et de taille suffisante pour que chaque élément soit parfaitement lisible. Les titres ou explications détaillées ne figurent pas sur l'illustration.

Une illustration déjà publiée ne peut être soumise à la revue que sous réserve de l'autorisation de l'éditeur concerné. Cette autorisation de reproduction doit impérativement être fournie à la soumission de l'article.

Légendes des illustrations

Les légendes sont indiquées dans la langue de publication de l'article (en français ou en anglais). Elles sont dactylographiées en double interligne sur une page séparée. Elles doivent être concises. Les abréviations utilisées sur l'illustration y sont définies.